

L'élection du Conseil fédéral par le peuple, un bonus pour les minorités



Nenad Stojanovic

9 juin

L'un des principaux arguments des adversaires de l'élection du Conseil fédéral par le peuple concerne l'impact de cette réforme sur la cohésion nationale. On en a une bonne idée, par exemple, dans l'opuscule *Simulacre de démocratie**, publié à l'occasion de cette campagne. Vu que sept électeurs sur dix sont de langue allemande, comment assurer que les candidats de langue française et italienne aient une chance réelle d'être élus? Il serait mieux, paraît-il, de laisser aux 246 membres du parlement fédéral le soin de veiller à l'équilibre des différentes composantes linguistiques au sein du Conseil fédéral.

Je ne partage pas cet avis. Au contraire, la cohésion nationale sera renforcée si les citoyens peuvent élire directement leur gouvernement, dans une seule circonscription et au scrutin majoritaire. Pour comprendre cette thèse, il faut essayer d'entrer dans la peau d'un candidat potentiel au Conseil fédéral.

Supposons que vous êtes l'un des candidats provenant de la Suisse alémanique, par exemple de Saint-Gall. Votre français est approximatif. Vous ne parlez point l'italien. Vous n'avez visité la

région lémanique qu'à l'occasion des assemblées des délégués de votre parti. Vous ne connaissez pas sa structure sociale, ni le rôle que les frontaliers français jouent dans son économie et dans sa vie politique. Est-ce que vous allez vous limiter à faire votre campagne à Aarau, Bâle, Berne, Lucerne et Zurich? Bien sûr que non. Car vous savez que, dans une élection au scrutin majoritaire, chaque voix compte. Souvent, on gagne ou on perd avec des écarts très restreints. Dès lors, vous avez un intérêt concret à faire votre campagne dans tous les pays. Mais pour participer à une table ronde à Lausanne ou à une soirée électorale à Locarno, vous devez bien vous préparer. Vous avez intérêt à connaître les dossiers politiques importants dans la région de Lausanne, par exemple la politique des transports. Vous devez vous informer sur les problèmes spécifiques d'une région périphérique comme le Tessin. Enfin, vous devez améliorer vos connaissances du français et peut-être même apprendre un petit peu l'italien. Une fois élu, vous aurez une meilleure vision de l'ensemble de la Suisse et de meilleures connaissances linguistiques. Et vous aurez un intérêt à soigner ces connaissances si vous désirez être réélu dans quatre ans.

Aujourd'hui, c'est rarement le cas. Bien qu'ils doivent parler le français et l'allemand, les candidats au Conseil fédéral n'ont aucun intérêt à apprendre l'italien. Ils n'ont pas besoin de chercher les voix des régions périphériques. Les groupes parlementaires ont le pouvoir absolu de nommer les candidats: les militants de leurs partis n'ont rien à dire. Cela est problématique car,

souvent, les députés ont un intérêt personnel à soutenir un candidat plutôt qu'un autre (par exemple pour essayer de prendre sa place dans un gouvernement cantonal ou au Conseil des Etats, ou encore pour être mieux placés pour lui succéder un jour au Conseil fédéral). Cet état des choses constitue un désavantage, notamment pour les candidats italo-phones, comme on l'a constaté à maintes reprises depuis 1999. Je n'ai aucun doute qu'une femme ou un homme politique tessinois(e) aurait plus de chances d'être élu(e) par le peuple que par le parlement.

Le principe est bon mais le quota pour la «Suisse latine» proposé par l'UDC aura des effets négatifs

Malheureusement, le modèle proposé dans l'initiative de l'UDC contient un quota mal conçu et qui risque d'avoir un effet contre-productif précisément sur la cohésion nationale et les relations entre les groupes linguistiques. Il garantit en effet deux sièges à la «Suisse latine». Pour les conquérir, les voix des électeurs francophones et italo-phones auraient plus de poids que les voix des Alémaniques. On aurait, pour la première fois dans la Constitution, une institutionnalisation des régions linguistiques, un peu comme en Belgique. Les électeurs des cantons plurilingues seraient séparés les uns des autres. Les candidats francophones et italo-phones seraient en compétition entre eux pour oc-

cuper ces deux sièges garantis.

C'est dommage, et il n'était pas nécessaire d'introduire un tel quota dans le texte de l'initiative. Les exemples des cantons plurilingues tels que Fribourg et les Grisons démontrent que, même en l'absence de quotas, les électeurs sont capables d'élire des gouvernements équilibrés d'un point de vue linguistique. Si on n'est pas persuadé que ces expériences peuvent être transposées au niveau national, il suffirait de prévoir une clause qui fixe le maximum (et non pas le minimum) de sièges par région géographique (et non pas linguistique). Une telle «clause régionale» suivrait la logique de l'ancienne clause cantonale, tout en étant plus flexible.

Alors, que voter le 9 juin? Ni oui, ni non, mais blanc: c'est la seule option crédible pour quelqu'un qui est favorable par principe à l'élection directe du Conseil fédéral, tout en étant farouchement opposé au quota «latin» prévu dans le modèle spécifique sur lequel les citoyens sont appelés à se prononcer.

* «Simulacre de démocratie.

Election du CF par le peuple: une régression de la démocratie», Andreas Gross, Fredi Krebs, Martin Stohler et Dani Schönmann (éditeurs), Saint-Ursanne, Editions le Doubs, avril 2013.

Politologue au Centre d'études sur la démocratie, Aarau, Université de Zurich. Son dernier livre à paraître: «Dialogue sur les quotas. Penser la représentation dans une démocratie multiculturelle» (Paris, Presses de Sciences Po, 2013)

Vous et nous

Vous écrivez



La mode et les prix

Pierre Brunschwig, Genève

A propos de l'article: «Sport, mode: les Suisses paient trop cher» (LT du 18.05.2013)

En tant que professionnel de la branche textile et habillement, je me permets de vous faire remarquer que, si le fond de votre article est certainement correct, son titre et son sous-titre, qui orientent fortement le lecteur (et l'opinion publique!), sont fallacieux. L'étude évoquée ne s'intéresse qu'à un petit nombre de marques (Mango, Zara, H&M...) spécialisées dans le secteur bon marché de l'offre de mode. En ce qui concerne les secteurs «milieu et haut de gamme», les différences sont bien moindres, parfois même positives pour les consommateurs suisses selon les marchés étrangers pris en considération pour établir des comparaisons. Ces imprécisions journalistiques entretiennent des idées reçues qui désinforment les consommateurs et causent beaucoup de tort au commerce de détail helvétique qui souffre terriblement de l'évasion d'achats vers l'étranger (estimée entre 7 et 9 milliards de francs selon différentes sources). Comme le déclare l'interlocutrice de la FRC, dans la dépêche ATS, ces comparaisons sont utiles pour faire pression sur les prix d'achat décidés par les distributeurs et fournisseurs qui pénalisent les détaillants suisses, mais dans certains secteurs comme celui évoqué ci-dessus, des progrès importants ont été accomplis depuis 2011 et il serait bon que la presse suisse y consacre études et commentaires.

La Suisse et «l'ami» chinois

Christine von Garnier, Lausanne

Merci à Frédéric Koller pour sa clairvoyance et sa lucidité dans ses deux articles (LT des 24 et 25.05.2013). Il nous montre les lumières et les ombres chinoises que ce partenariat «win-win» pourrait nous apporter. La prudence s'impose. En effet, les dirigeants politiques chinois n'aiment pas du tout la liberté de la presse, surtout quand elle est critique, car cela détruit leur concept de «l'harmonie», lié à celui de «ne pas perdre la face». C'est, entre autres, la raison pour laquelle la Chine finance la formation de journalistes africains en Afrique pour qu'ils apprennent à écrire positivement sur l'influence chinoise chez eux. Un hôte d'abord bienvenu à ses débuts en Afrique pour concurrencer l'influence occidentale, mais qui s'avère aujourd'hui de plus en plus problématique à un nombre croissant d'Africains déçus. Leurs yeux s'ouvrent devant l'emprise et la démographie croissantes de «l'ami» chinois, qui a une patience illimitée pour mener à bien sa vision impériale mondiale. [...] (Lire ma tribune dans LT du 06.05.2013). Certes, l'attitude de la Chine sera différente avec la précieuse Suisse. Si le premier ministre Li Keqiang nous fait l'honneur d'une «première fois» sur sa liste de visites, symbole important dans la culture chinoise, nous a-t-il assuré, alors que notre Conseil fédéral fasse aussi l'honneur à la Chine de lui demander très précisément le respect de nos lois, l'interdiction du dumping dans un marché libéral régulé et une limite dans l'envoi de personnes. Ceci avant qu'elle ne soit forcée de dire des mensonges pour ne pas perdre la face...

Droit d'asile et patriotisme

Jean-Michel Bugnion, membre des Verts, Genève

L'UDC, chantre du patriotisme helvétique, est parvenue à entraîner dans son sillage les partis de droite en matière de droit d'asile. Certes, il est nécessaire de le modifier, par exemple en raccourcissant les procédures ou en signant de nouveaux accords de réadmission avec les pays émigrants, mais toujours en respectant le cadre des lois et la dignité humaine. Or, les trois principales mesures d'urgence présentent une caractéristique commune, celle d'interpeller le citoyen sur le rapport au droit qui s'installe en Suisse.

Exclure les déserteurs du statut de réfugié, c'est contrevenir à la Convention internationale de 1951 signée par la Suisse et réellement mettre en danger certaines populations, comme les Erythréens. Supprimer la possibilité de demande dans une ambassade suisse, c'est encourager les réseaux mafieux de passeurs et se priver d'une analyse sur place de la pertinence de la demande, augmentant d'autant les difficultés à renvoyer lorsque la personne est déjà en Suisse.

Distinguer des requérants «récalcitrants» à enfermer dans des centres, à l'instar du fichage ADN réclamé par M. Darbellay, avant que les faits ou tout du moins la menace soient établis, c'est un déni du droit, l'apparition du délit de faciès, à savoir une négation des droits de l'Homme. J'aime mon pays, la Suisse, comme les partisans de l'UDC. Mais différemment. Je suis très attaché au respect de ses institutions qui nous ont permis de traverser des siècles d'histoire en garantissant à chacun de ses résidents, confédérés ou étrangers, parlant suisse-allemand, italien, français ou une autre langue, un traitement semblable devant la loi. Je suis fier que mon pays soit un Etat de droit, je voterai donc non aux mesures d'urgence pour qu'il le demeure.

Viser la réussite est plus ambitieux que proclamer l'excellence



Dominique Arlettaz

Il ne se passe pas une semaine sans que les succès des universités suisses, tout particulièrement des trois hautes écoles universitaires de l'Arc lémanique, ne soient célébrés et reconnus au niveau international. Mais cette quête de l'excellence dépend surtout des performances de recherche qui attirent l'attention de l'opinion publique et des médias.

Pourtant, plusieurs interventions politiques et médiatiques ont récemment émis des réserves sur la qualité de la formation supérieure et sur l'assiduité des étudiants. Au moment où l'effectif des jeunes en formation est en forte croissance, ce qui est une bonne chose pour relever les défis de la croissance démographique et répondre à la demande accrue en personnel hautement qualifié exprimée par le marché de l'emploi, certaines voix dénoncent de trop nombreux échecs, qu'elles assimilent à un gaspillage des deniers publics, ou clament que le seul remède est une sélection drastique à l'entrée à l'université. Elles vont même, et c'est choquant, jusqu'à insinuer que trop d'étudiants profitent du système parce que la vie à l'université serait trop facile.

Ces affirmations sont sans fondement: au contraire, notre sys-

tème de formation tertiaire est conçu pour viser la réussite des étudiantes et des étudiants tout en maintenant un très haut niveau d'exigence.

Rappelons qu'en Suisse, la formation secondaire est de grande qualité et extrêmement sélective en comparaison internationale, puisque le taux de maturités gymnasiales, le sésame des universités, n'y est que de 20%, alors qu'il dépasse 50% dans la plupart des pays européens. Les jeunes qui s'engagent dans une formation universitaire sont donc très bien préparés pour réussir leur parcours. Et j'ai plaisir à affirmer qu'ils sont motivés, curieux, persévérants et responsables. C'est pour cela qu'ils réussissent. Mais peut-être vaut-il la peine de s'attarder sur le terme réussir?

La mission de l'université est de donner aux étudiants les moyens de réussir

Parmi les étudiantes et les étudiants qui commencent leur parcours à l'Université de Lausanne, trois sur cinq y obtiennent un bachelors. Cette proportion passe à deux sur trois si l'on tient compte de ceux qui terminent leur formation dans une autre université suisse. Ce résultat est déjà satisfaisant, mais ce qui me réjouit surtout, c'est, d'une part, qu'ils obtiennent leur bachelors en un temps remarquablement bref, soit trois ans et demi en moyenne pour un cursus que les plus rapi-

des terminent en trois ans, et, d'autre part, que le taux d'obtention du bachelors est identique en sciences économiques, en gestion, en droit, en sciences sociales et politiques, en médecine ou en lettres, pour ne citer que les cursus les plus fréquentés. Il est donc clair que les étudiants ne traînent pas dans leur parcours et que la réussite est indépendante d'une prétendue difficulté plus grande de certains domaines. Elle est bien liée à la volonté et à l'enthousiasme de celles et ceux qui entreprennent des études universitaires.

Si la période des études est une période faste dans la vie d'une jeune femme ou d'un jeune homme, si elle est riche en expériences d'études et de vie, il faut savoir que ce n'est pas une période de tout repos et que le doute est parfois au rendez-vous. Mettez-vous un instant dans la peau d'un étudiant qui apprend qu'il a échoué à ses examens de fin de première année et qui doit rapidement se décider s'il veut abandonner les études supérieures, changer d'orientation ou d'école, ou affronter une seconde fois les épreuves sur lesquelles il vient de trébucher. Choisit-il de persévérer dans la discipline qui le passionne ou de se passionner pour une autre?

Je suis extrêmement admiratif de celles et ceux qui ont le courage de rebondir et de décider de réussir. Transformer un échec en réussite est un exploit. Réussir, c'est persévérer et surmonter les obstacles, pour avancer là où l'on veut aller, mais c'est aussi parfois se rendre compte que l'on est dans

une impasse et qu'il vaut mieux prendre une autre voie. C'est le cas de ce tiers des étudiants qui n'arrivent pas à terminer leur cursus, mais qui savent se donner les moyens de la réflexion et se réorienter. Leur temps passé à l'université n'aura pas été perdu: il aura servi à définir leur nouveau projet et à assumer leur choix, ce qui est aussi une forme de réussite. Ce temps est le plus souvent bien utilisé et implique pour la société un coût bien moindre que celui d'une période d'inactivité.

Le rôle d'une université ne consiste donc pas à n'accepter que les meilleurs: il n'y aurait d'ailleurs pas grand mérite à ne former que les étudiants excellents. La véritable qualité d'une haute école se mesure en comparant le niveau de connaissances et de compétences des étudiants avant et après leur passage dans l'institution. La mission de l'université, telle que je la conçois, consiste à accueillir celles et ceux qui ont la motivation et la capacité nécessaires et à les rendre excellents en leur donnant les moyens de réussir.

C'est pourquoi viser la réussite est un objectif probablement plus ambitieux que proclamer l'excellence! C'est le message que l'Université de Lausanne veut promouvoir, elle l'affirmera fortement lors de son Dies academicus, qui sera célébré le 31 mai prochain.

Recteur de l'Université de Lausanne